

## QUELLES PERSPECTIVES ECONOMIQUES A HORIZON 2020/2025 POUR LE SARLADAIS

Pour l'assemblée générale de l'Association Interprofessionnelle du sarladais (AIS) qui fêtait ses 40 années d'existence le 10 Octobre 2014, les chefs d'entreprise du territoire ont sollicité Mr Pierre DELFAUD Professeur Emérite et ancien Vice-Président du CESER d'Aquitaine pour que celui-ci expose **les perspectives économiques du territoire à l'horizon 2020/2025**.

L'AIS espère ainsi par cette initiative mobiliser l'ensemble des acteurs économiques, les représentants de l'Etat, les élus, tous ceux qui ont la mission, la responsabilité de contribuer à aider les évolutions qui offriront les conditions optimales pour une santé durable des entreprises, élément clé pour permettre les richesses économiques attendues et les emplois sur le territoire.

Quand on tente d'esquisser une prévision, une perspective, il est possible de s'entendre dire « c'est de la science-fiction », « encore une étude futuriste pour se faire plaisir ». Il est tout aussi possible de réentendre les mêmes personnes dirent en faisant le constat sur une situation « je vous l'avais bien dis », « je vais vous expliquer le pourquoi et le comment... ».

La synthèse de cet important travail que nous vous rapportons a pour simple objectif de vous éclairer sur une projection construite à partir d'une parfaite connaissance de notre territoire et s'inspirant de facteurs déterminants pouvant faire infléchir des évolutions. Ce ne sont que des tendances, mais suffisamment confortées par l'analyse pour être des données contribuant à construire des plans d'action. Ainsi le document présenté sous forme d'un tableau permet de croiser les différents scénarios envisagés en fonction des contextes européens et mondiaux avec leurs impacts dans notre économie résidentielle et productive. (Voir tableau).

Pour mener à bien cette démarche, il a été nécessaire de prendre comme donnée de base la notion d'activité, approchée ici par trois sphères, en référence à l'INSEE 2004 :

Sphère productive = production pour marchés ouverts sur l'extérieur, primaire, industrie, services aux entreprises

Sphère résidentielle = production pour marchés locaux (construction, services aux particuliers,...)

Sphère publique = production issue des trois fonctions publiques, Etat-collectivités locales-Hospitalière

La note synthétique ne couvre que la projection sur des scénarios possibles.

Un important travail a été réalisé pour mieux appréhender la situation de l'emploi en mesurant entre autres les rapports entre le nombre d'emplois offerts dans un bassin et les actifs ayant un emploi dans ce même bassin. En cinq ans, le Sarladais gagne 2869 habitants par le mouvement migratoire mais en perd 1043 par l'excédent des décès sur les naissances. Soit un gain net de 1826 habitants.

Une population qui augmente mais qui est de plus en plus âgée. En même temps, le nombre de logements vacants augmente et les résidences secondaires sont en baisse. La proportion de retraités par rapport à la population de 15 ans et +, et la part des retraites dans le revenu fiscal des ménages sont en très nette augmentation, le Sarladais battant un record pour l'Aquitaine. Le taux d'activité de la zone d'emploi (% de personnes ayant un emploi ou en cherchant par rapport aux effectifs des 15-64 ans) atteint la valeur de 71.1 % avec un taux de chômage de 10.3 % ( 7.4 % en 2008). Données de référence 2013.

Plus précisément, les emplois salariés se distribuent différemment selon les sphères de production définies plus haut : 24.2 % des emplois salariés dans la sphère productive, 47 % dans la sphère résidentielle, et 28.8 % dans la sphère publique. Il existe 12 936 postes de travail salariés. En ajoutant les activités non salariées, les 1 300 exploitants agricoles et patrons d'industries et de services, ainsi que les 2700 artisans, commerçants, autres indépendants et employés de la construction, du commerce et des services aux ménages, nous obtenons 16 936 personnes exerçant des activités pour la zone d'emploi du Sarladais.

A la lecture du tableau synthétique décrivant les scénarios, de nombreuses questions peuvent apparaître. Le scénario 4 n'a pas été approfondi. Ce n'est pas parce qu'il n'est pas réalisable, mais pour des entrepreneurs, il n'est pas concevable de prendre une telle voie, voire de l'imaginer. Autant tout arrêter. Il était plus judicieux de s'attarder sur les éléments qui dessinent les profils des trois premiers scénarios. Enfin, si nous devons faire varier les données à la baisse de la sphère publique (ici neutralisée volontairement), les effets sur la sphère résidentielle seraient plus conséquents.

Nous vous faisons par des principales questions et des réponses apportées par Mr DELFAUD après son exposé:

- Comment redonner les solutions permettant de revenir au scénario1 ?

*L'économie n'est pas le fait de l'Etat. La solution des élus locaux est infime. Ce sont les acteurs du terrain qui permettront d'agir au quotidien de leurs activités.*

- Comment peut-on se préparer sur le territoire ?

*On peut localement, entreprises et élus, tout tenter pour essayer de se mettre dans les meilleures positions.*

*Pour l'économie résidentielle, nous sommes avec une poule aux œufs d'or. Il faut garder ce bon résidentiel. Par conséquent, il ne faut pas « saccager » les entrées des villes, ne pas « construire n'importe quoi ».*

*Pour l'économie productive, les entreprises ont tenu car entre autres la main d'œuvre était abordable et avant elles étaient abritées de la concurrence mondiale. Aujourd'hui et demain, les activités ont du mal à lutter avec les zones émergentes. Durant ces périodes de transition, il faut se spécialiser sur des créneaux. Cela permet de faire le gros dos.*

- Question sur la métropole

*La métropole a été faite partout.*

*Aujourd'hui, c'est une économie de service. Tout le monde vient au même endroit. On continue à s'agglomérer. Les grandes villes concentrent ses activités.*

- Quelle est la place pour l'espace rural ?

*L'espace rural n'est plus l'agriculture. L'espace rural c'est le choix d'un espace de cadre de vie dans un milieu urbain.*

*La région existe que s'il existe une métropole.*

- Le développement du Sarladais par rapport aux autres secteurs ?\*

*L'économie résidentielle, c'est le Périgord Noir qui en profite.*

*Il y a eu une période ascensionnelle pour l'emploi public, dans les établissements scolaires, l'hôpital...La situation économique du Pays entraîne une diminution des ressources, ce qui influe sur cette évolution avec le maintien de structures.*

*Attention, l'image de Sarlat n'est plus suffisante pour maintenir l'attractivité.*

*Enfin, se pose le problème de la fixation de la population des jeunes, élément à prendre sérieusement en compte.*

*L'attractivité repose sur une triple « récolte », une triple réalité : la récolte des retraités, la récolte des touristes et la récolte des résidents. Il sera donc nécessaire de mettre en œuvre les moyens pour assurer ces récoltes.*

Voilà autant d'éléments de réflexion pour avancer tout en sachant que l'avenir se fera avec notre volonté.

Si on veut aller vers un scénario 1, il faut redoubler d'efforts, imaginer de nouvelles activités productives avec suffisamment de valeurs ajoutées et une activité résidentielle de qualité, gage de son devenir. Le tourisme ne pourra suffire à lui seul comme garantir un revenu minimum d'activité. Il continuera à s'appuyer sur un territoire attractif grâce à une nouvelle économie productive, compétente et ouverte sur le monde de demain. C'est grâce à cet élan que la sphère publique pourra continuer à évoluer et apporter les services attendus.

Mais tout ceci ne pourra pas se faire sans la jeunesse, sans des jeunes chefs d'entreprises valeureux, sans des jeunes souhaitant s'investir au pays et pouvant y trouver leur place, à côté de générations plus âgées mais riches d'une expérience ne demandant qu'à être partagée. L'enjeu économique se fera dans une nouvelle coopération jeunes et anciens, avec la contribution et collaboration active des élus et chefs d'entreprise.

James Chatenoud : Sources : Support exposé Mr Delfaud pour l' AIS –Octobre 2014. Tableau élaboration AIS.